



affiché le 27/03/25

DÉCISION DU MAIRE

N° 2025 - 068

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE

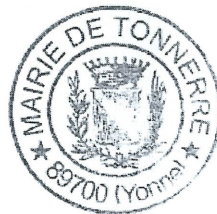
CONTRAT DE MAINTENANCE DE L'ASCENSSEUR DE LA MAIRIE ET DES RIDEAUX MOTORISES ET MANUELS DES ATELIERS MUNICIPAUX AVEC LA SOCIETE TKE FRANCE

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 23-199 du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Considérant l'offre proposée par la société TK Elevator France SAS n° OFP0168770.2 du 19/03/2025 pour la maintenance de l'ascenseur de la mairie ;
- Considérant l'offre proposée par la société TK Elevator France SAS n° OFP0168770.1 du 19/03/2025 pour la maintenance des 13 rideaux motorisés et manuels des ateliers municipaux ;

DECIDE

- De signer les contrats de prestation avec la Société TK Elevator France SAS située à Angers (49), aux conditions suivantes :
 - o Contrat n°1 :
 - Objet : maintenance de l'ascenseur de la mairie,
 - Durée : 1 an à compter du 01/01/2025,
 - Montant annuel : 1 850.00 € HT ;
 - o Contrat n° 2 :
 - Objet : maintenance des 13 rideaux motorisés et manuels des ateliers municipaux,
 - Durée : 1 an à compter du 01/01/2025 ;
 - Montant annuel : 2 260.00 € HT,
- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout avenant à ce contrat, selon les besoins de la collectivité.



A Tonnerre, le 25 mars 2025,

Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre